

IV CONCOURS LITTÉRAIRE

IV CONCURSO LITERARIO "IES Nº5"

Le Lycée IES N5 en collaboration avec l'APA convoque le IV Prix Littéraire IES N5

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

- 1) Pourront y participer tous les élèves du lycée
- 2) Sujet libre et production originale
- 3) Le même texte ne pourront soumettre en dans différentes llengues
- 4) Les participants ne pourront soumettre plus d'un texte par catégorie et modalité

5) Catégories et modalités

5.1 Narration

- Quatre modalités: Castillan, Valencien, Anglais et Français.
- Trois catégories: Premier cycle de ESO, deuxième cycle de ESO et Baccalauréat.
- Les textes doivent avoir au minimum 2 feuilles à double interligne. Les participants de premier cycle de ESO un minimum de 1 feuille, présentant un travail en anglais ou en français pourront le faire sous forme de BD et en groupe

5.2 Poésie

- Quatre modalités: Castillan, Valencien, Anglais et Français.
- Une seule catégorie.
- Un à trois poèmes.

6) Présentation:

- Deux copies, signées d'un pseudonyme ou devise, l'une sur support papier et l'autre sur e-mail concursoliterario.iesn5@gmail.com

- Sur l'enveloppe sera mentionné " Pour le Concours Littéraire IES N5 en Castillan, Valencien, Anglais ou Français", et le cycle correspondant

- Dans l'enveloppe sera jointe une petite enveloppe scellée et sur celle-ci le titre du texte. A l'intérieur et sur une feuille seront indiqués le pseudonyme ou devise et l'identité du participant: prénom, nom, numéro de téléphone, niveau groupe et année scolaire

- 7) La date limite pour participer sera le 30 avril 2012.
- 8) Les textes seront remis à la Vice Direction.
- 9) Chaque catégorie sera dotée d'un premier Prix de 50€ et d'un deuxième Prix de 20€.
- 10) Le jury sera formé par les membres des Départements de Castillan, Valencien, Anglais et Français du Lycée IESN5
- 11) En Juin 2012 les résultats du concours seront annoncés sur le tableau d'affichage et sur la page web du Lycée
- 12) Les gagnants seront prévenus de la date et lieu de remise des prix qui s'effectuera lors de l'acte de clôture de l'année scolaire
- 13) Les décisions du jury seront sans appel et celui-ci pourra décider de ne pas accorder de prix dans une catégorie ou de déclarer des gagnants ex aequo, partageant ainsi le montant du prix; ceci s'appliquera aussi aux textes collectifs.
- 14) Tout participant est présumé avoir lu et accepté les présents règlements

Sant Vicent del Raspeig, 26 mars 2012

IV CONCURS LITERARI "IES Nº5"



IV LITERARY CONTEST "IES Nº5"

IV CONCOURS LITTÉRAIRE "IES Nº5"